



Date de transmission de l'acte: 07/04/2026

Date de reception de l'AR: 07/04/2026

011-211100102-DE_018_2026-DE

République française **A G E D I**

AUDE

ANTUGNAC - Commune

Séance du 03 avril 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 24/03/2026

trois avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe COMTE

Présents : 11

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Philippe COMTE, Didier SACCO, Aurore HUGEL, Christophe SALVAT, Patrice BOUSQUET, Joëlle ROSSI, Karine LAVOPIERRE, Stéphane FAVORY, Béatrice GAMBUS, Ferdinand HUGEL, Laure OURTAL

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Karine LAVOPIERRE

Objet: Désignation des délégués au SYADEN - DE_018_2026

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner 2 membres (1 femme et 1 homme) appelés à représenter la commune au sein du Syndicat Audois d'Electrification.

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son Président et après avoir délibéré :

Considérant qu'il y a lieu de désigner 2 membres (1 femme et 1 homme) pour le Syndicat Audois d'Electrification vote à bulletin secret et à l'unanimité, les membres suivants :

- SACCO Didier

-GAMBUS Béatrice

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Philippe COMTE
Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié